



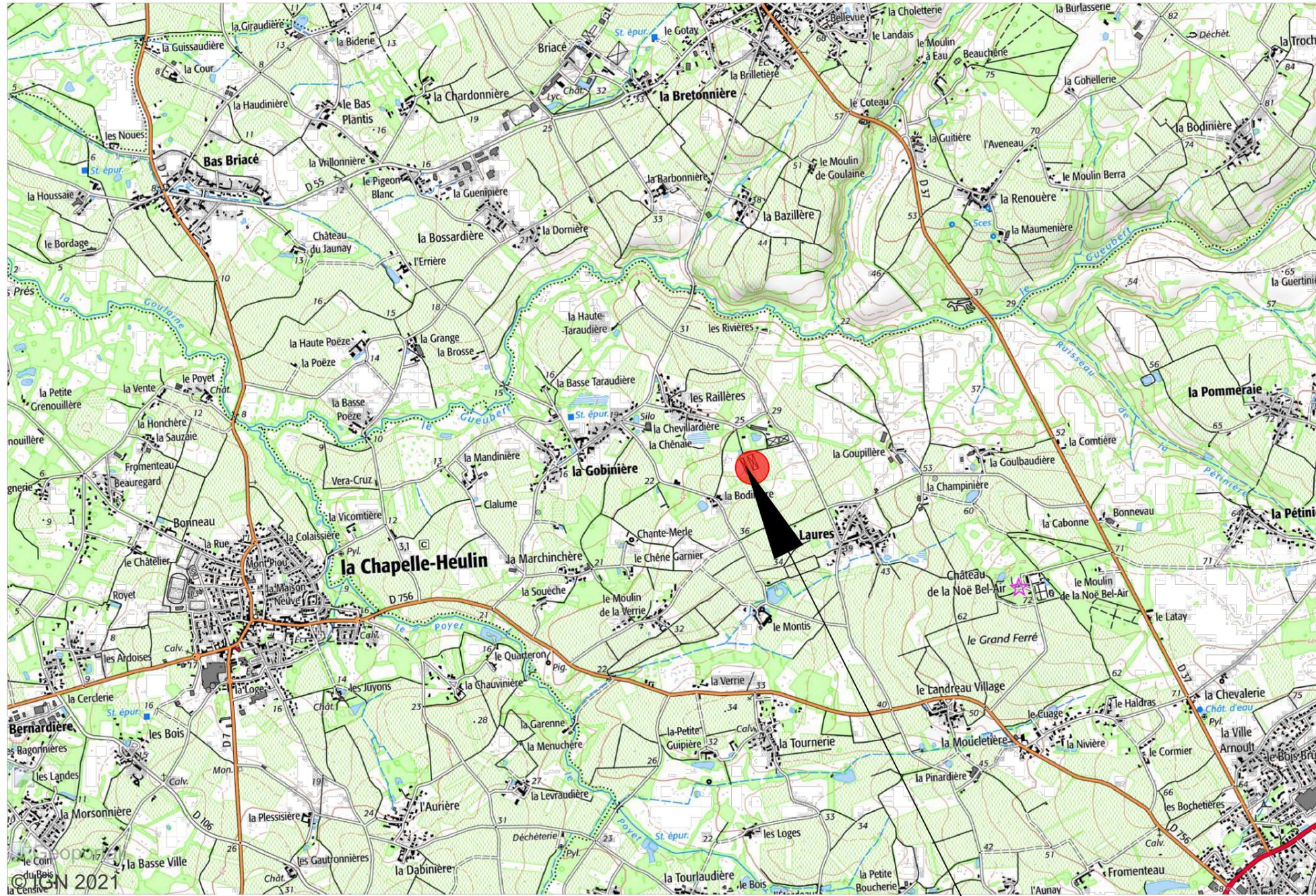
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaillé, 86000 POISSIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.85@wanadoo.fr

Monsieur JAUNATRE

Lieu-dit: " Les Raillères"
44330-VALLET

**Construction d'hangars d'élevage type
volière avec couverture photovoltaïque**

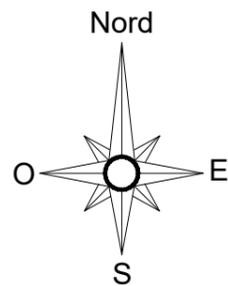


PROJET

09/06/2021 1/25000 LCH PC 1	Plan de situation IGN	Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
		Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET		

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



- Parcelles de l'exploitation à proximité
- Limite de l'unité foncière concernée par le projet

Département :
LOIRE ATLANTIQUE

Commune :
VALLET

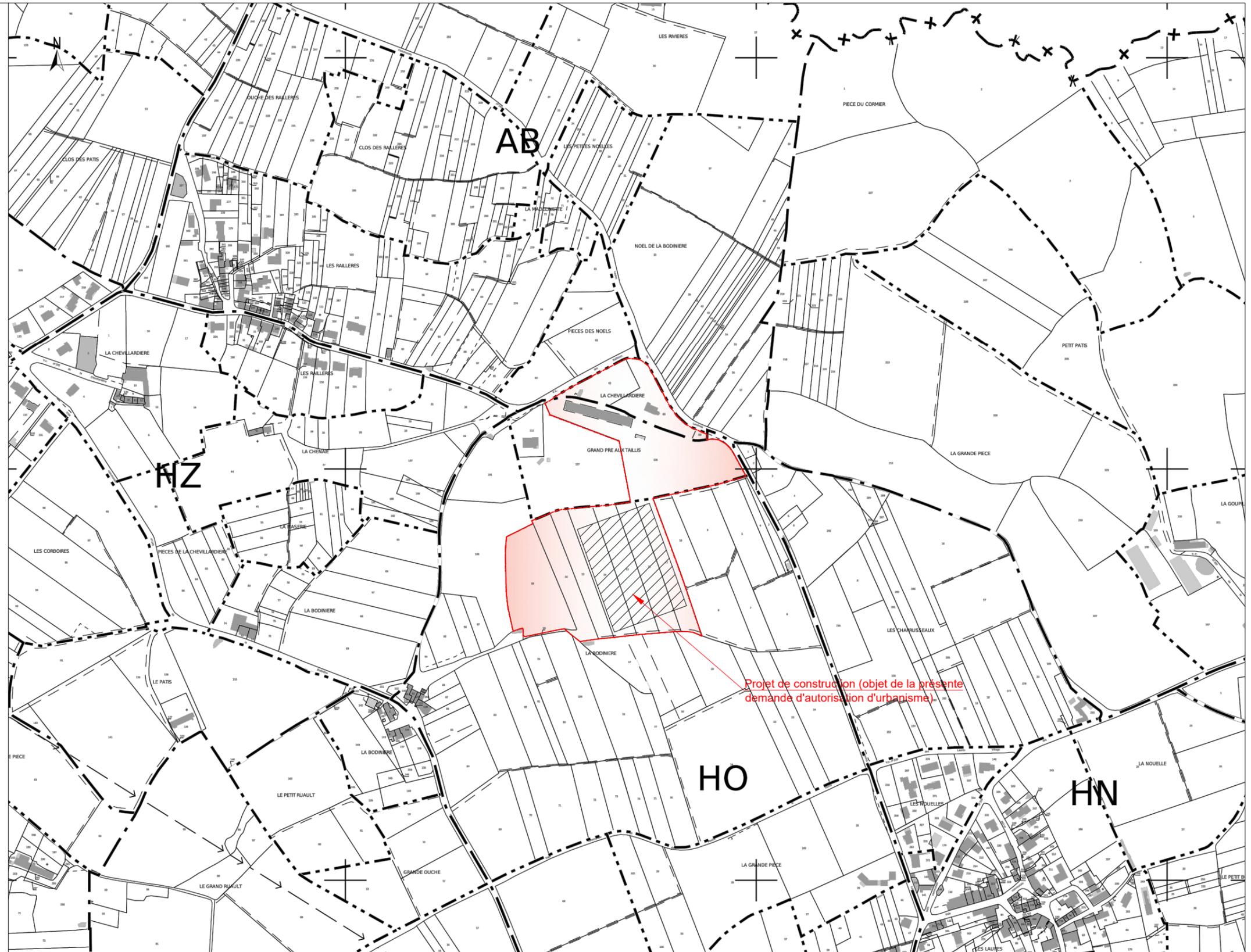
Section : HO
Feuille : 000 HO 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 09/06/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle de Topographie et de
Gestion Cadastre de NANTES 2, rue du
Général Margueritte 44035
44035 NANTES Cedex 1
tél. 02 51 12 86 36 -fax



Projet de construction (objet de la présente demande d'autorisation d'urbanisme).

06/04/2021	Plan de situation
1/5000	
LCH	
PC 1	

Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

PC

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouaille / 85000 FORTIERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Monsieur JAUNATRE
Lieu-dit: " Les Raillères "
44330 - VALLET



09/06/2021	Etat initial	Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouilly / 85000 POETTERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
1/1500				
LCH				
PC 2				
		Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.				

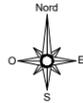
DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

-  Unité foncière
-  Panneaux photovoltaïques
-  Filet de volière
-  Aire de manoeuvre / Accès / Future parcelle issue de la division cadastrale
-  Réseaux électrique
-  Réseaux EP

Département :
LOIRE ATLANTIQUE

Commune :
VALLET



Section : HO
Feuille : 000 HO 01

Date d'édition : 06/04/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre de NANTES 2, rue du Général Marguerite 44035 44035 NANTES Cedex 1
tél. 02 51 12 86 36 -fax



Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

PC

Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouilly / 95000 POISERS
Tél: 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

09/06/2021
1/1500
LCH
PC 2

Plan de masse

Monsieur JAUNATRE
Lieu-dit: " Les Raillères "
44330 - VALLET

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

-  Unité foncière
-  Panneaux photovoltaïques
-  Filet de volière
-  Aire de manoeuvre / Accès / Future parcelle issue de la division cadastrale
-  Réseaux électrique
-  Réseaux EP

Département :
LOIRE ATLANTIQUE

Commune :
VALLET



Section : HO
Feuille : 000 HO 01

Date d'édition : 06/04/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre de NANTES 2, rue du Général Margueritte 44035 44035 NANTES Cedex 1
tél. 02 51 12 86 36 -fax



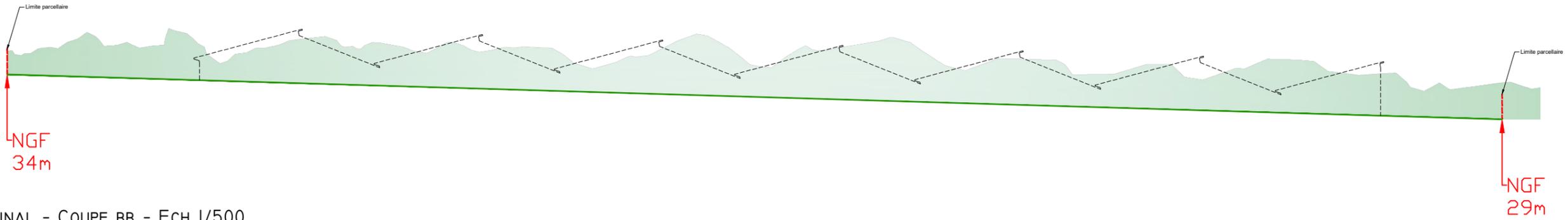
Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque

PC

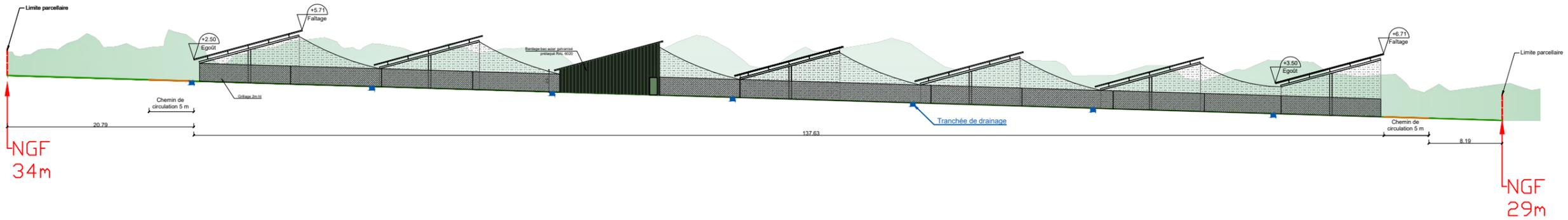
Michel Blanchon
Architecte DESA
7 route de Nouilly / 85000 POISSIERS
tél. 06 30 36 35 46
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

Monsieur JAUNATRE
Lieu-dit: " Les Raillères "
44330 - VALLET

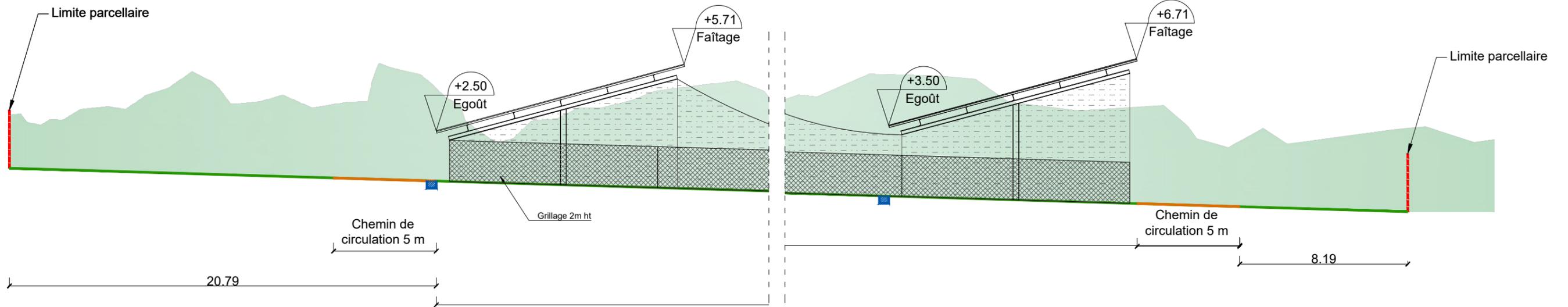
ETAT INITIAL - COUPE BB - Ech 1/500



ETAT FINAL - COUPE BB - Ech 1/500

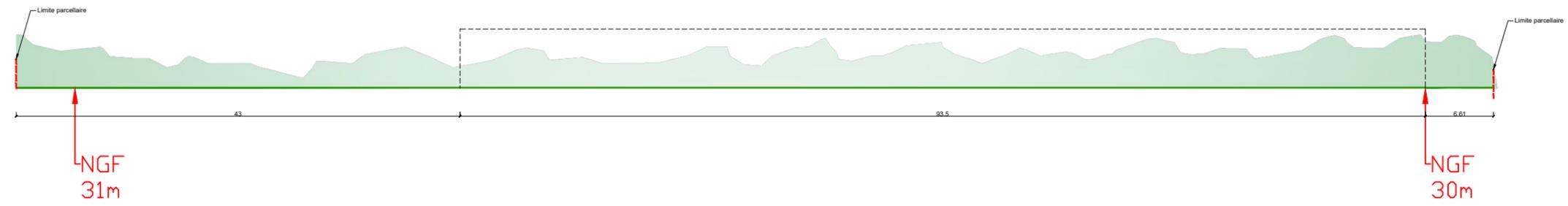


ETAT FINAL - COUPE BB - Ech 1/200

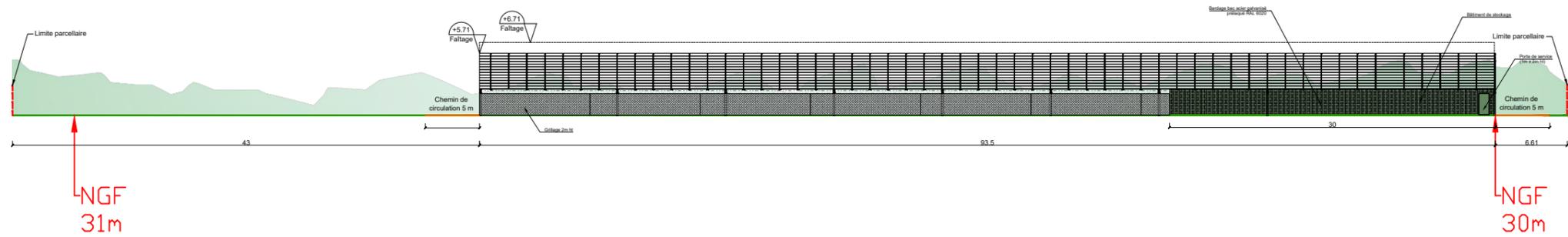


09/06/2021 1/200 et 1/500 LCH PC 3	Plan de coupe terrain	Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouailles / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
		Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.				

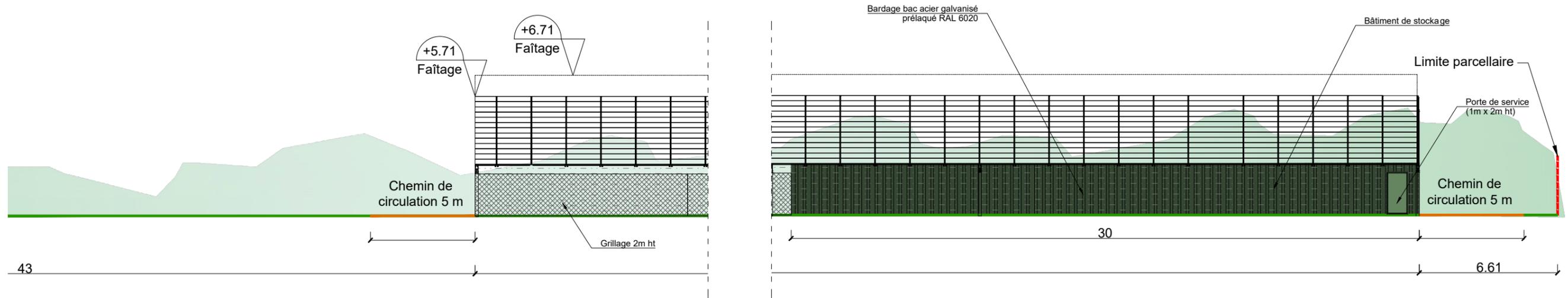
ETAT INITIAL - COUPE AA - ECH 1/750



ETAT FINAL - COUPE AA - ECH 1/750

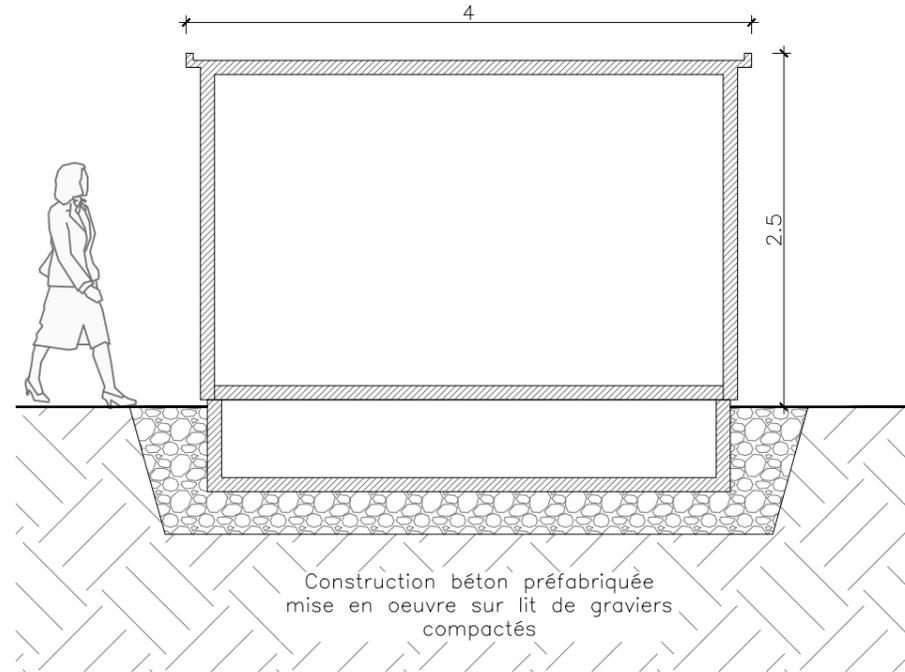


ETAT FINAL - COUPE AA - ECH 1/200



09/06/2021 1/200 et 1/500 LCH PC 3	Plan de coupe terrain	Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
		Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.				

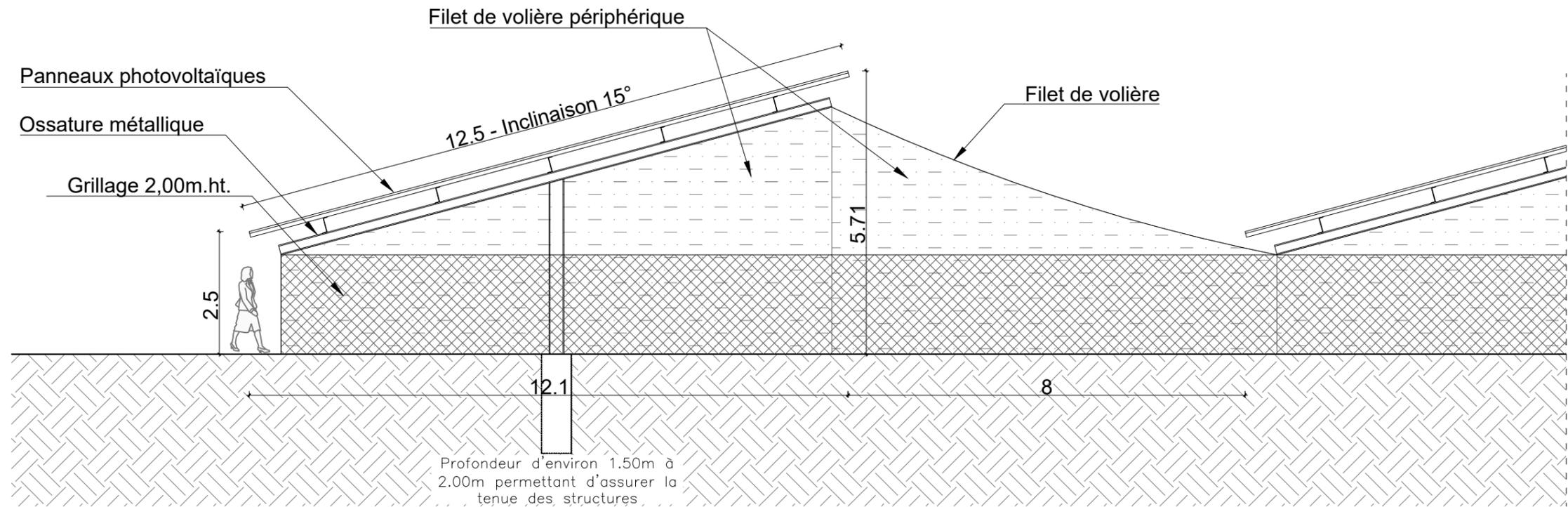
PTR + PDL : COUPE TRANSVERSALE
DE PRINCIPE



Le modèle du poste de transformation et livraison (PTR + PDL) est donné à titre indicatif. L'aspect extérieur est susceptible d'évoluer. Les dimensions et teintes resteront similaires.

Le choix définitif du type de fondation et leur profondeur seront validés par le bureau d'étude technique et l'entreprise suivant les préconisations de l'étude de sol

VOLIÈRES : COUPE TRANSVERSALE
DE PRINCIPE



09/06/2021 1/50 et 1/100 LCH PC 3	Plan de coupe des constructions	Construction d'hangars d'élevage de type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
		Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.				

	<p align="center">Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque</p> <p align="center">44330 - VALLET</p>
PC 4	<p>NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET</p>
	<p>Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaillé / 86000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr</p>



CONSTRUCTION D'HANGARS D'ÉLEVAGE TYPE VOLIERE
AVEC COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE

I. ETAT INITIAL DU TERRAIN :

Le projet de construction se situe sur la commune de **VALLET (44330)**, au lieu-dit « Les Raillères ».

Situé au nord-ouest de la commune, à proximité immédiate de parcelles cultivées par des tiers, le projet s'inscrit dans un paysage à dominance rurale (cf. vue satellite).

L'extrait cadastral servant de plan de situation (PC1), donne des indications d'environnement éloigné (densité des constructions proches...).

Les photographies et éléments PC6 et PC7-8 de la présente demande permettent d'apprécier l'ambiance du paysage rapproché (les angles de prises de vues sont repérés sur le plan de localisation des photos).

L'unité foncière possède un bâtiment d'élevage, un autre de stockage, et deux parquets de ponte au Nord et à l'Ouest de celle-ci.

Le terrain possède un accès qui est existant depuis la route de la Raillère (voir photo cf.).
L'accès au terrain restera inchangé.



Projet

Accès secondaire

I. IMPLANTATION DU PROJET :

La volière sera implantée sur les parcelles n°11,12,13,14,15,16 et 126 de la section HO au lieu-dit « Les Raillères » sur la commune de VALLET.

L'accès se fera depuis la parcelle n° 126 de la section HO, par l'accès qui est déjà existant.

Le projet permettra à l'exploitant d'agrandir son exploitation d'élevage sur un site déjà adapté pour un élevage de volaille. La volière permettra également d'améliorer les conditions d'exploitation et le bien-être des animaux au sein de l'élevage (Voir le Dossier agricole).

L'implantation du projet sera réalisée en respectant au mieux l'alignement des parcelles.

La construction s'implantera en zone A suivant le plan local d'urbanisme qui permet les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole.

II. INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT :

La topographie du terrain ne sera pas modifiée car ce type de construction (structure légère) permet de s'adapter au terrain (PC3).

La végétation existante sera conservée et permettra de participer à l'intégration paysagère du projet coupant ainsi la visibilité depuis les tiers.

Le volume général des constructions sera simple et sobre, les matériaux utilisés seront en harmonie avec l'environnement proche (PC6-7-8).

III. RESEAUX :

❖ Alimentation :

Pour le bon fonctionnement de la couverture photovoltaïque, un poste électrique sera implanté à proximité du projet.

Le poste sera composé d'un poste de transformation et de livraison, il aura une emprise au sol de 36.00 m² et une surface plancher de 33.44 m².

❖ Raccordement :

Le projet ne nécessitera pas raccordement électrique en soutirage.

En revanche l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques ayant vocation à être réinjectée sur le réseau, une demande de raccordement sera effectuée auprès du gestionnaire de réseaux en temps voulu, pour une puissance d'injection de 1.7 MW. La centrale photovoltaïque sera raccordée au réseau électrique par le gestionnaire de réseaux, au point d'injection déterminé par l'étude de raccordement effectuée auprès du gestionnaire de réseaux.

❖ Evacuation :

Les eaux pluviales ne seront pas collectées par le projet, et seront naturellement drainées par les parcelles comme à l'état existant. **Plus de détails sur la notice explicative sur la « gestion de l'eau »**

I. LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Un emplacement est prévu pour implanter une citerne souple qui pourra être utilisée comme défense incendie selon les prescriptions du SDIS.

Un chemin périphérique au projet sera créé permettant de faire le tour de la volière. (voir PC2)

L'accès au terrain est existant et carrossable pour permettre l'accès aux véhicules de secours.



Toutes les prescriptions du SDIS seront respectées.

IV. FUTURE DIVISION CADASTRALE :

La construction du projet par la société TECHNIQUE SOLAIRE pour le compte de Monsieur JAUNATRE Laurent fera l'objet d'un bail à construction. Le propriétaire du foncier restera propriétaire de l'ensemble des parcelles mais donnera à bail à TECHNIQUE SOLAIRE la zone correspondant à l'emprise du projet pour construire les volières.

Les parcelles sur lesquelles sera implanté le projet feront l'objet d'une division cadastrale avant le début des travaux et la signature du bail : la parcelle issue de la division correspondra à l'emprise du projet augmentée d'une bande de 5 mètres de manière à ce que le bail à construction ne porte que sur cette emprise et non sur la totalité des parcelles concernées.

En l'application de l'article R-442-1 a) cette division cadastrale ne sera soumise ni à déclaration préalable ni à permis d'aménager.

A noter que le projet ne comportera pas de voie ou d'espace commun.

II. DESCRIPTIF DE LA VOLIERE :

❖ Mode constructif :

La volière sera constituée d'une structure porteuse en acier galvanisé soutenant des filets de protection (maille 60 x 60 mm) ainsi que des panneaux photovoltaïques, les périphéries de la volière intégreront également du filet (maille 60 x 60 mm) et en partie basse un grillage de 2,00m.ht..

Les panneaux photovoltaïques et les filets de la volière assureront une protection intégrale des parcours d'élevage.

La volière sera desservie par un bâtiment d'élevage permettant la sortie et l'entrée des animaux dans les parcours (voir PC2).

Ces deux bâtiments (intégrés à la volière) seront bardés en bac acier galvanisé pré laqué RAL 6020 sur 4 faces pour le bâtiment d'élevage avec une surface plancher de 182 m² à l'Ouest du projet et sur 3 faces pour le bâtiment de stockage au Nord-Est.

Hormis la dernière structure au Nord, dont la dimension en hauteur sera au minimum de 3,50 m en partie basse et de 6,71 m en partie haute, les autres tables feront au minimum 2.50m en partie basse et 5.71 m. en partie haute.

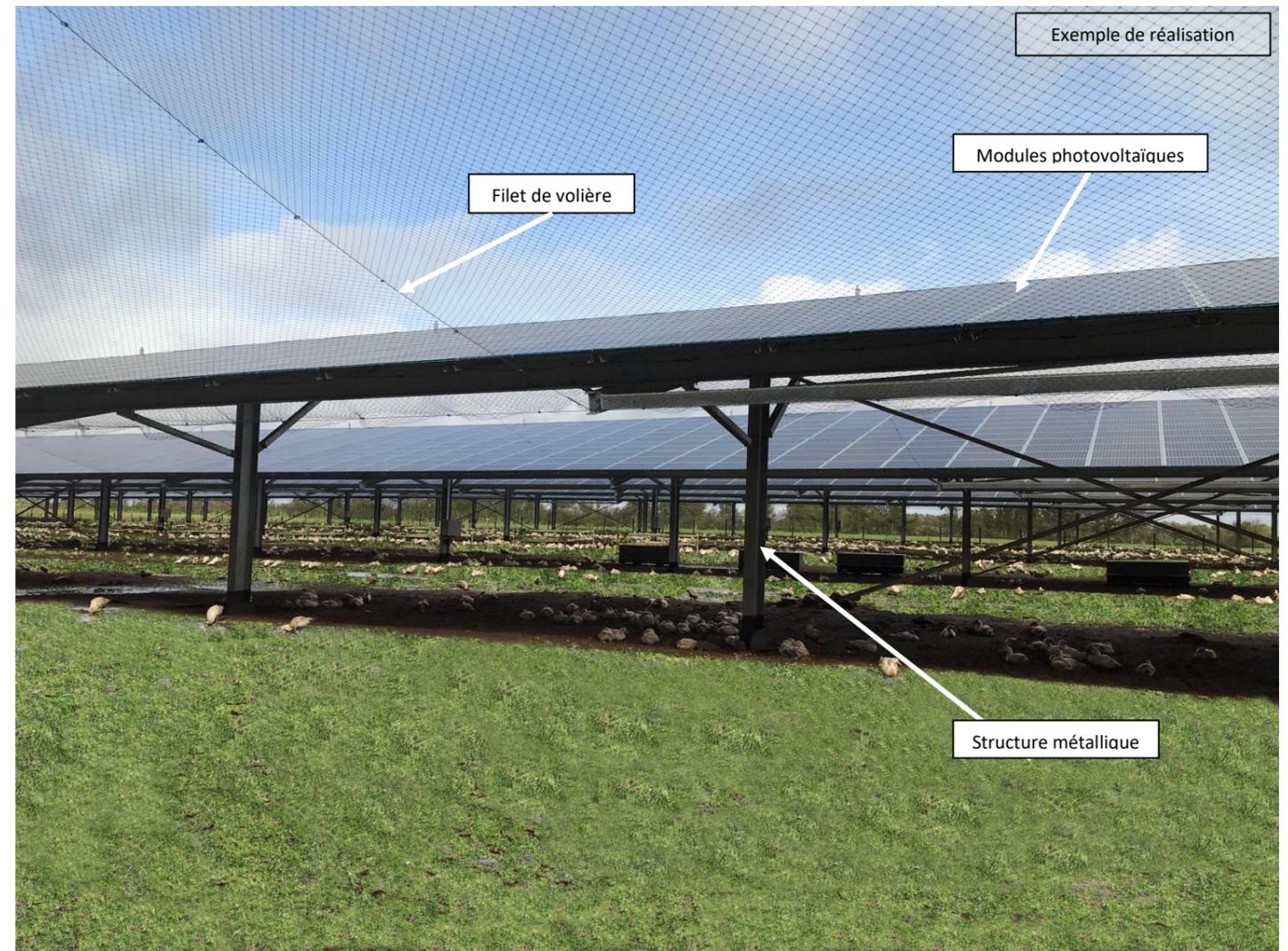
La largeur d'une structure est de 12,10 m (projetée au sol).

La longueur des structures s'adapte en fonction de la forme de la parcelle et fera 93.5m.

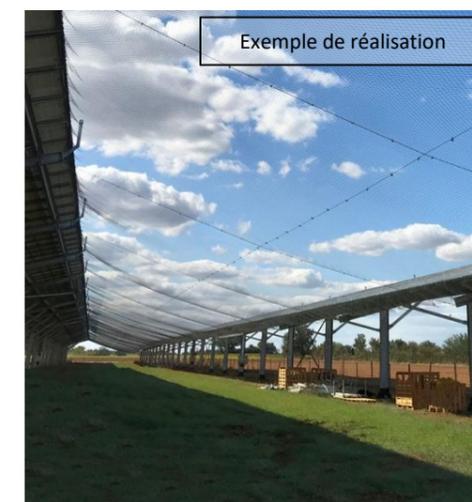
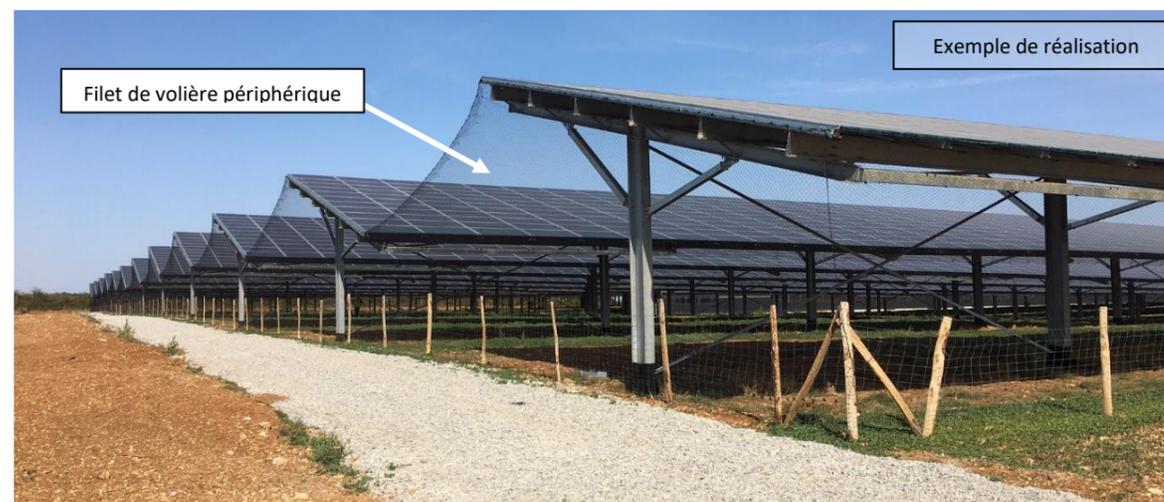
Il n'y aura pas de terrassement particulier car il s'agit d'une structure légère.

Les fondations seront donc uniquement localisées sous les poteaux et pourront s'adapter à la topographie.

Le reste de la surface restera enherbé, le projet n'a donc pas pour but d'imperméabiliser le terrain.



L'emprise au sol total du projet sera de 7 955m² et une surface plancher de 243.64 m²



NOTICE EXPLICATIVE

(Complément à la PC4)

« Gestion de l'eau »



HANGARS D'ELEVAGE TYPE VOLIERE AVEC COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE

Fait à : VALLET
Le : 09/06/2021

Michel BLANCHON
ARCHITECTE D.E.S.A.
7 Route de Nouaillé - 86000 POITIERS
06.30.36.35.46

Monsieur JAUNATRE Laurent
Lieu-dit « Les Raillères».
44330 – VALLET

LE CONTEXTE DU PROJET:

Le projet de construction se situe sur la commune de VALLET (44330), au lieu-dit « La Contrée ».

Situé au nord-ouest de la commune, à proximité immédiate de parcelles cultivées par des tiers, le projet s'inscrit dans un paysage à dominance rurale (cf. vue satellite).

Le terrain est à ce jour est non-utilisé, le projet consistera à s'implanter sur cette zone, objet de la présente demande de permis de construire.



LA GESTION DE L'EAU DU SITE:

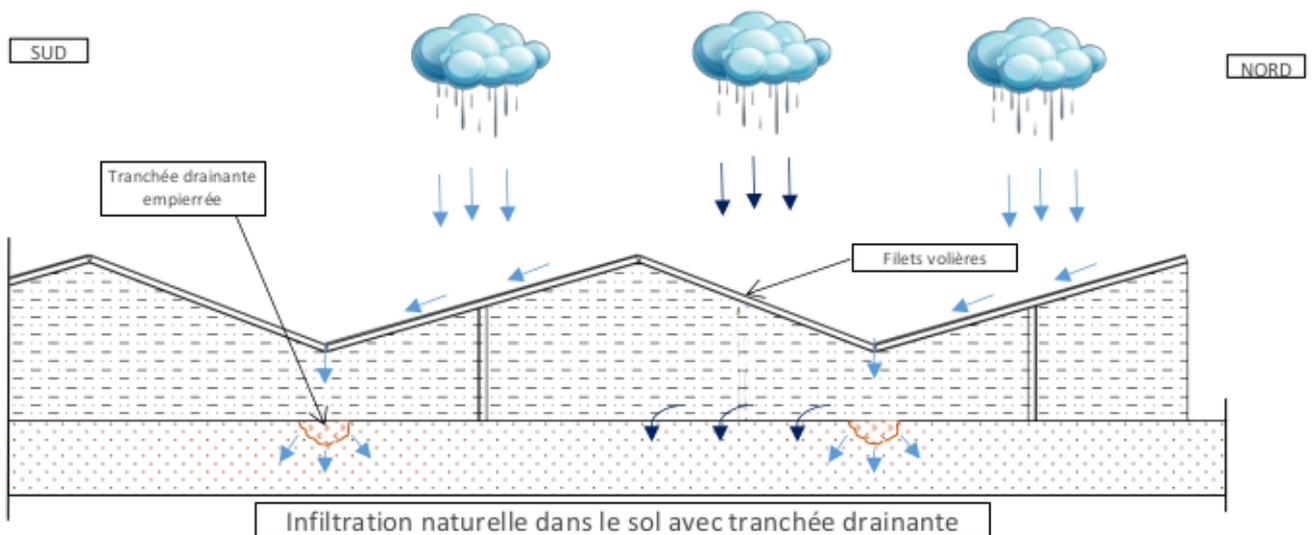
Actuellement, la topographie du terrain possède une légère pente orientée Sud/Nord.

Nous utiliserons cette topographie à notre avantage (voir schéma ci-dessous) pour éviter l'utilisation d'un bassin de rétention qui aurait pour répercussion d'attirer les oiseaux migrateurs pendant la période migratoire.

Le schéma représente le terrain d'assiette :

L'eau des pans Sud (présence de panneaux photovoltaïques) s'écoule directement par gravité au pied de l'égoût Sud et s'infiltré dans les tranchées drainantes.

L'eau des pans Nord tombe naturellement au travers des filets puis par gravité s'infiltré progressivement dans le sol.

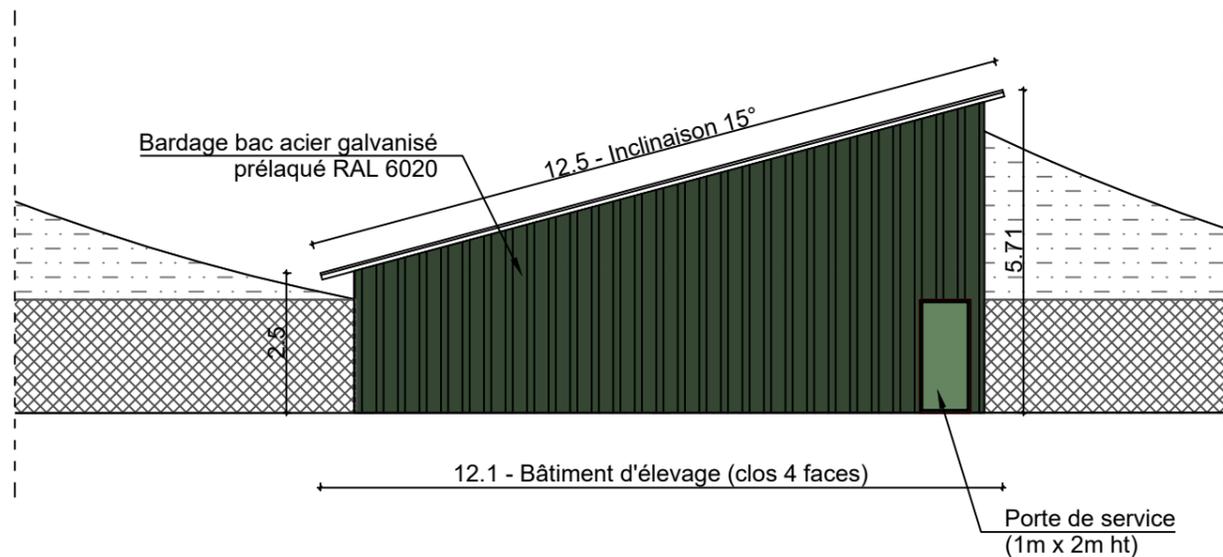


CONCLUSION :

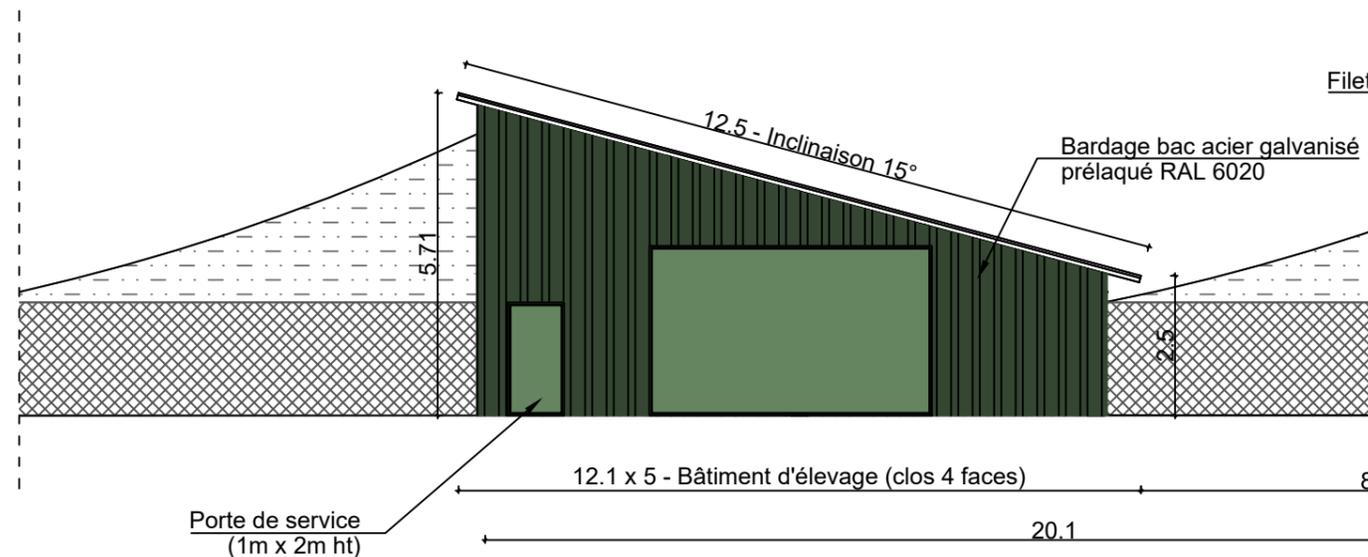
D'après les objectifs du projet qui sont d'éviter le contact entre les oiseaux migratoires et les oiseaux d'élevage et d'après la topographie du site, il ne nous paraît pas nécessaire de prévoir un moyen de gestion des eaux pluviales de type bassin de rétention qui aurait pour effet d'attirer les oiseaux migrateurs.

La Volière n'imperméabilisera pas le sol et l'écoulement des eaux pluviales se fera par des tranchées drainantes.

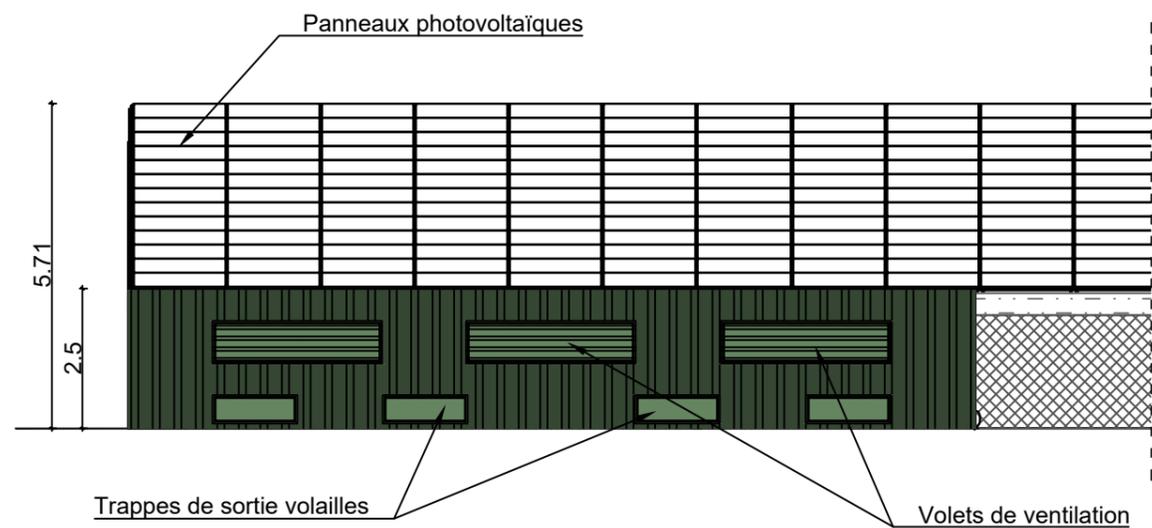
VUE CÔTÉ INTERIEUR



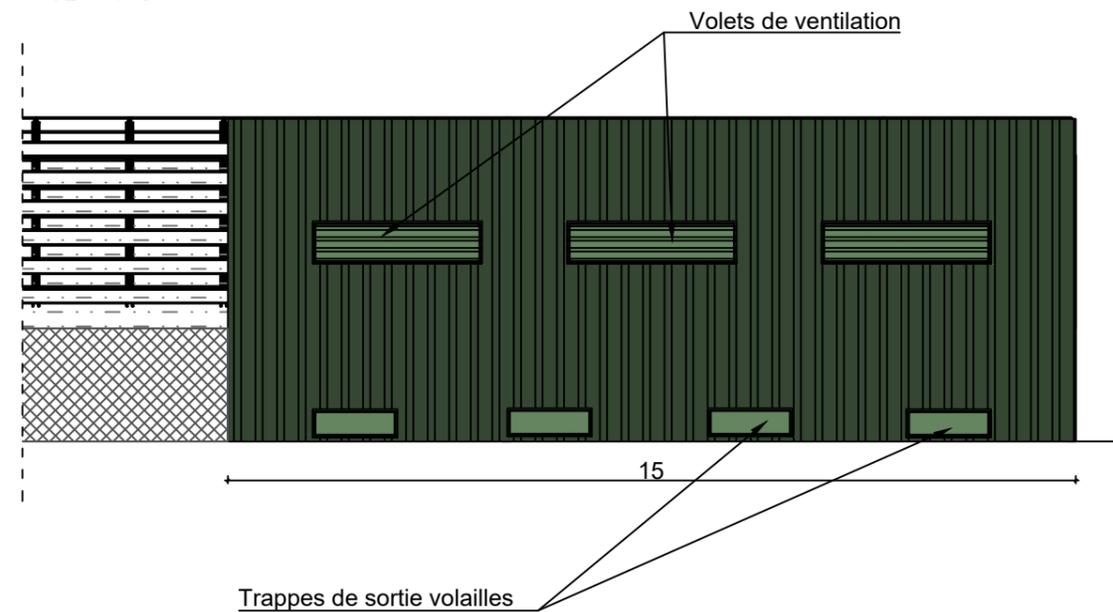
VUE CÔTÉ EXTERIEUR



VUE SUD

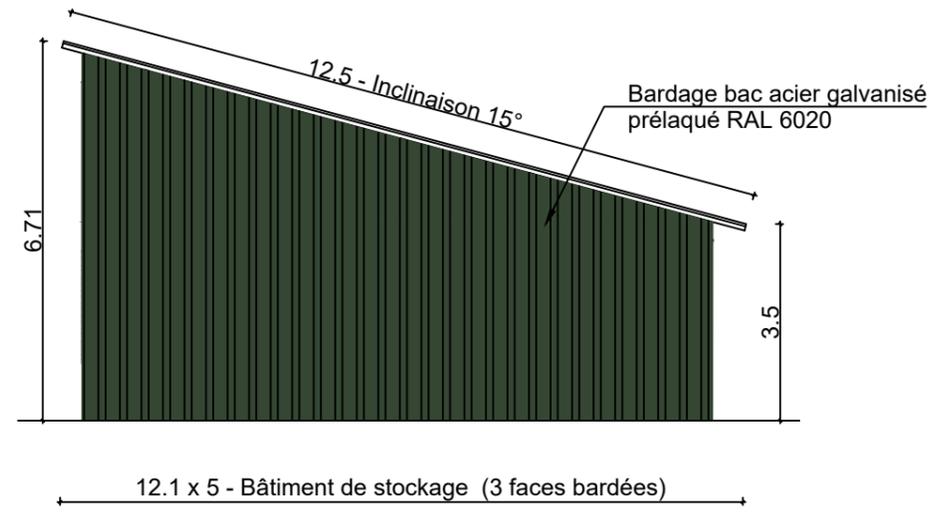


VUE NORD

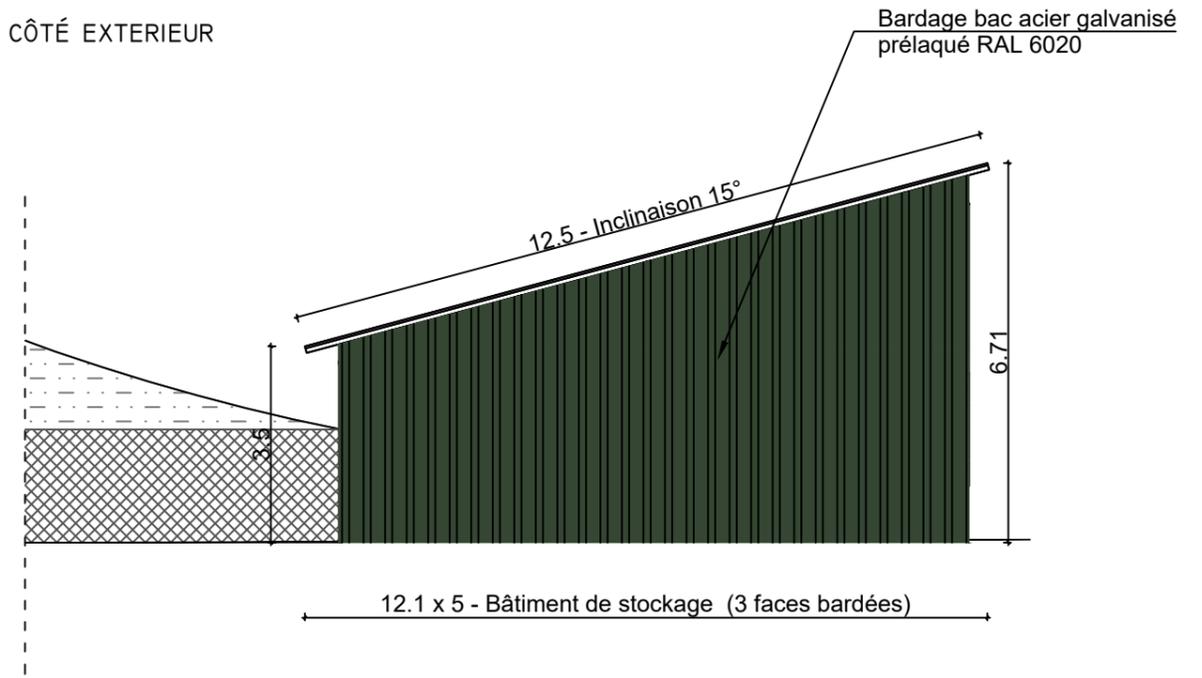


09/06/2021	Façades - Bâtiment d'élevage	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouailles / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
1/125				
LCH				
PC 5				
		Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.				

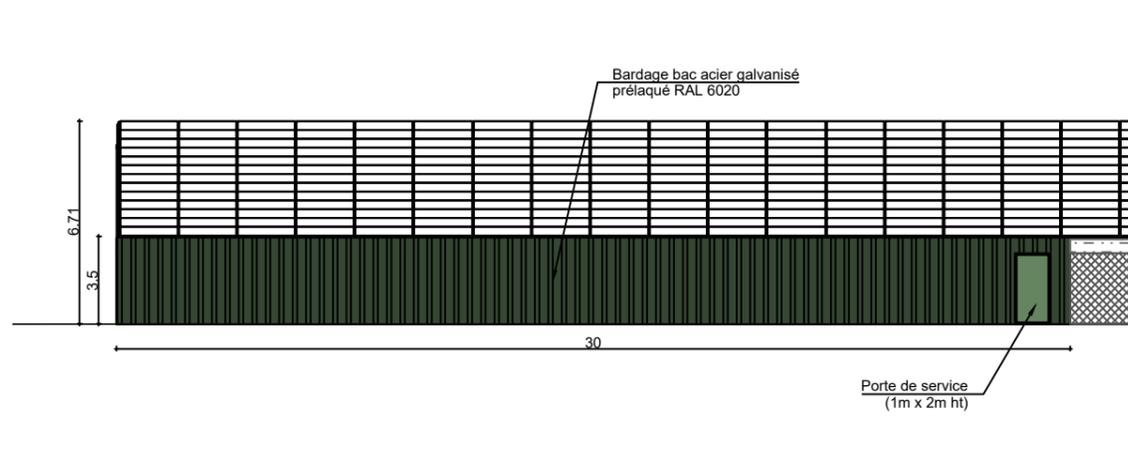
VUE CÔTÉ INTERIEUR



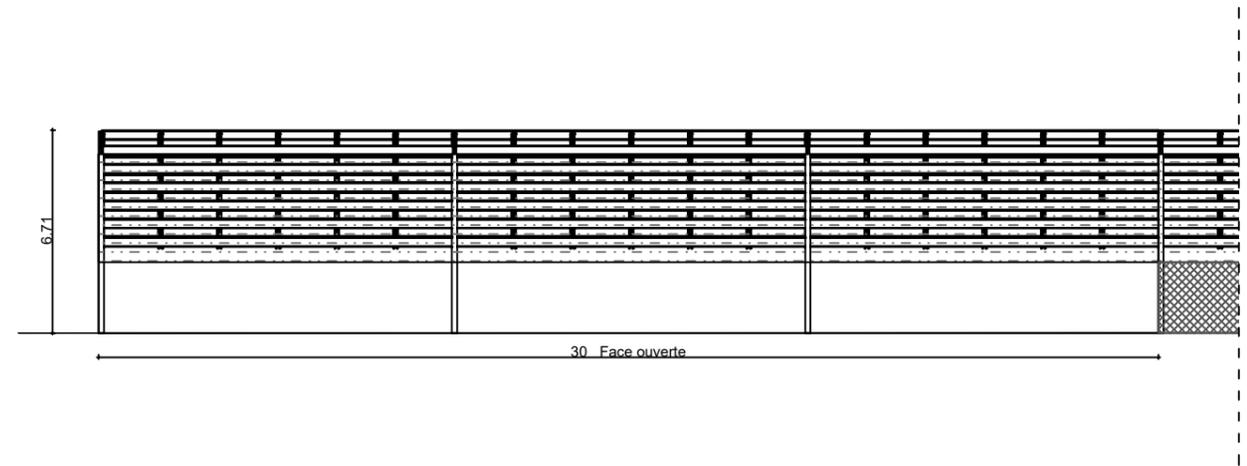
VUE CÔTÉ EXTERIEUR



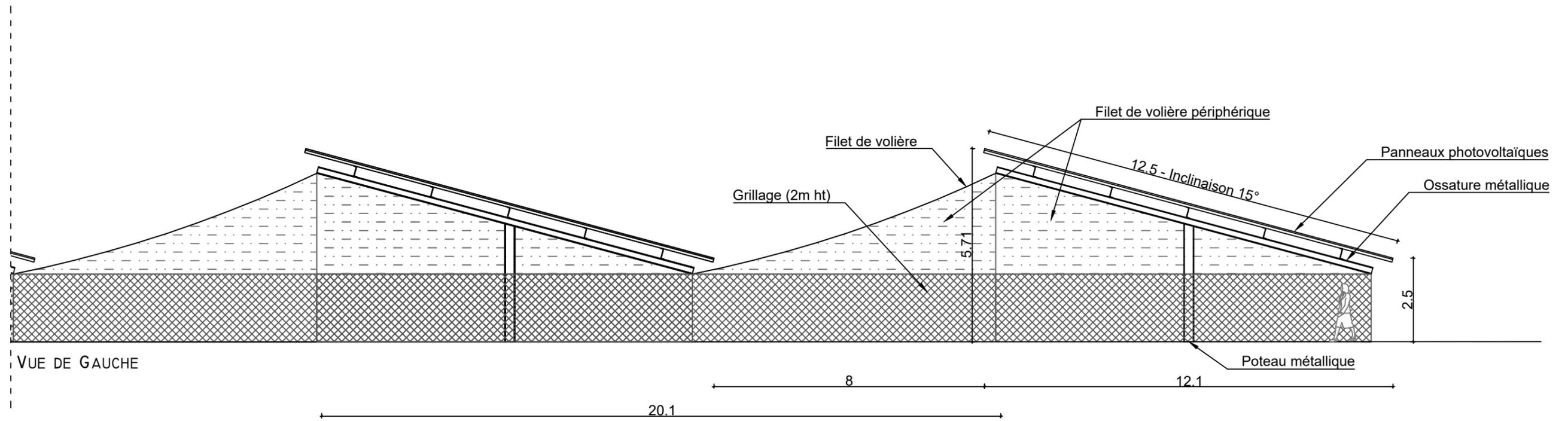
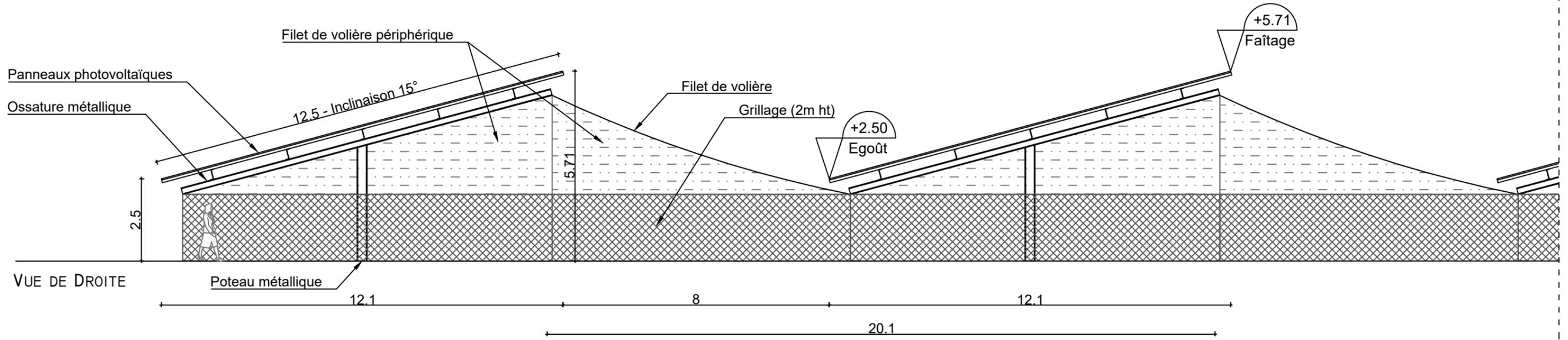
VUE SUD



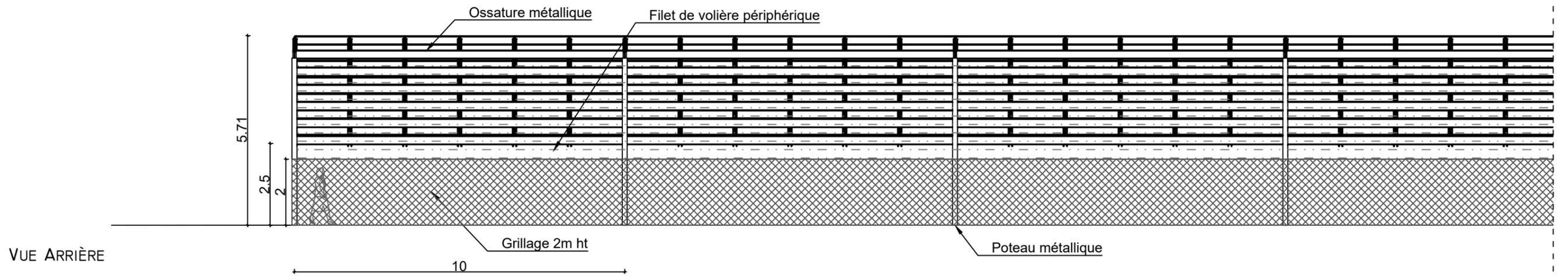
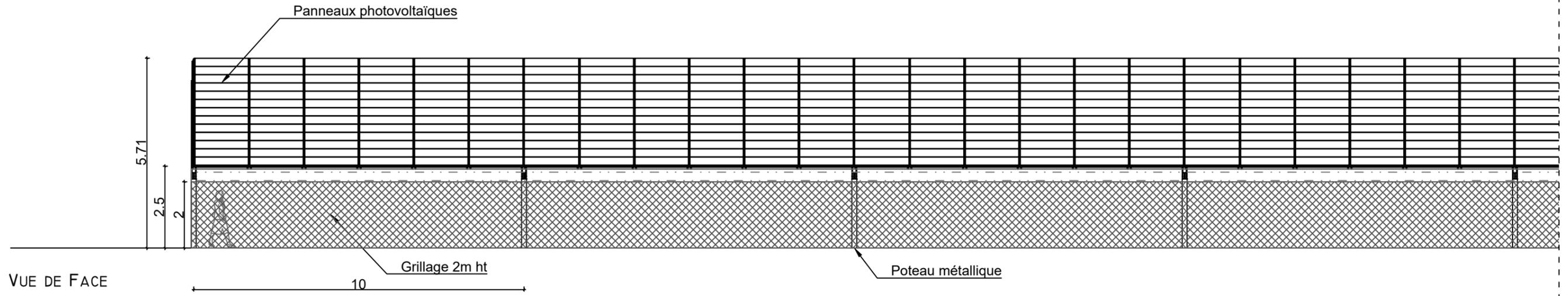
VUE NORD



09/06/2021 1/125 & 1/200 LCH PC 5	Façades - Bâtiment de stockage	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille - 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr
		Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.				

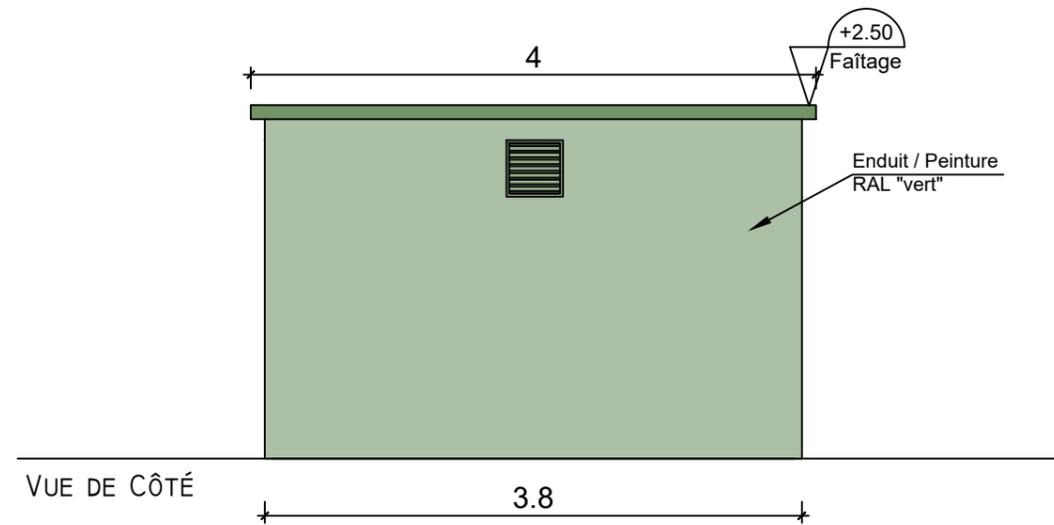
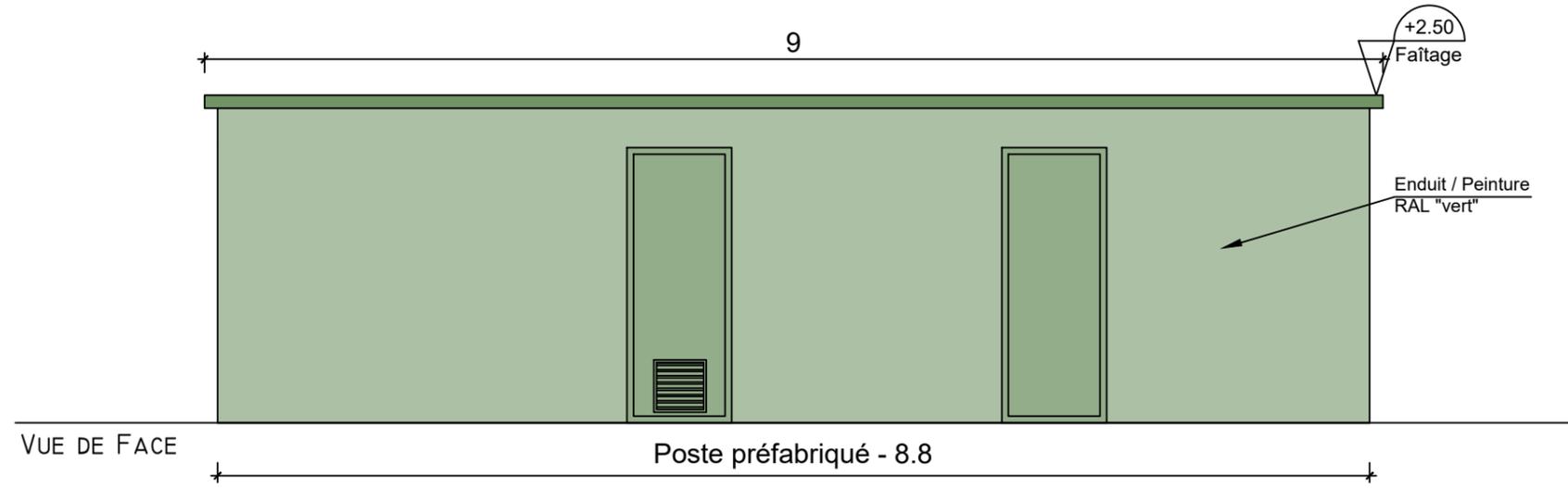


09/06/2021	Façades - Structures	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
1/125				Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET	
LCH					
PC 5					
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					



09/06/2021	Façades - Structures	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon	
1/75				Architecte DESA	
LCH				7 route de Nouaillé / 85000 POISSIERS	
PC 5				Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
		Monsieur JAUNATRE			
		Lieu-dit: " Les Raillères "			
		44330 - VALLET			
CE PLAN EST NOTRE PROPRIÉTÉ & NE PEUT ÊTRE COPIÉ OU COMMUNIQUÉ À DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ÉCRITE. IL SERA CONSIDÉRÉ COMME TACITEMENT APPROUVÉ SANS RÉSERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ÉCRITES DANS UN DÉLAI DE 15 JOURS À DATER DE SA DIFFUSION.					

POSTE ELECTRIQUE



Le modèle du poste de transformation et de livraison est donné à titre indicatif. L'aspect extérieur est susceptible d'évoluer suivant les appels d'offre. Les dimensions et teintes resteront similaires.

09/06/2021	Façades - PTR et PDL	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
1/50					
LCH					
PC 5					
		Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET			
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					

LOCALISATION DES PRISES DE VUES



24/06/2021	Localisation des prises de vues	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOUILLEURS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
RPR				Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET	
PC 6-7-8					
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					

VUE I - AVANT



VUE I - APRÈS



24/06/2021	Photos - Insertions	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOUILLEURS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
RPR				Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET	
PC 6-7-8					
<p><small>CE PLAN EST NOTRE PROPRIÉTÉ & NE PEUT ÊTRE COPIÉ OU COMMUNIQUÉ À DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ÉCRITE. IL SERA CONSIDÉRÉ COMME TACITEMENT APPRUVÉ SANS RÉSERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ÉCRITES DANS UN DÉLAI DE 15 JOURS À DATER DE SA DIFFUSION.</small></p>					

VUE 2 - AVANT



VUE 2 - APRÈS



24/06/2021	Photos - Insertions	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 COLPIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
RPR				Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET	
PC 6-7-8					
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					

VUE 3 - AVANT



VUE 3 - APRÈS



VUE 4

24/06/2021	Photos - Insertions	Construction d'hangars d'élevage type volière avec couverture photovoltaïque	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOUILLEURS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
RPR				Monsieur JAUNATRE Lieu-dit: " Les Raillères " 44330 - VALLET	
PC 6-7-8					
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					